



LES METIERS DU MONDE DU CHEVAL



LAD JOCKEY/ LAD DRIVER

Il est chargé des soins et de l'entraînement des chevaux. Il exécute le travail décidé par l'entraîneur et fournit tout renseignement utile sur l'état du matériel et les chevaux dont il a la charge. Son principal travail : préparer les chevaux à la course. C'est aussi lui qui donne les soins quotidiens (nourriture, nettoyage de box, pansages, etc...)



MARECHAL FERRANT

Le maréchal-ferrant est un professionnel du cheval dans le domaine du pied. Il est responsable de la préservation du fonctionnement physiologique du pied pour les chevaux au pré, de sport, de loisir ou de rente. Il prépare et effectue des ferrures courantes et selon les services et l'emploi, sur des chevaux ne nécessitant pas de soins particuliers. Il prépare et pose des ferrures orthopédiques et thérapeutiques sur des chevaux nécessitant des soins particuliers. Dans son domaine d'action, il intervient auprès de tous les équidés et bovidés.



PALEFRENIER

Il assure quotidiennement le nettoyage des écuries, les soins aux chevaux de sport et d'élevage. Il veille particulièrement à l'état de santé des animaux en observant tout comportement anormal. Il entretient le matériel et détend les chevaux à la longe ou après leur entraînement.

Le palefrenier a très rarement l'occasion de monter.



AGENT DE HARAS

Il réalise tout ou partie des tâches liées à l'entretien et à la reproduction d'un troupeau d'équidés (chevaux, poneys, ânes...) destiné en priorité à fournir des bêtes de selle, de somme ou de trait.

Il assure principalement les soins de nourriture et d'entretien, ainsi que les exercices d'entraînement des animaux. Participe à l'entretien général du centre.



CAVALIER SOIGNEUR

Il réalise tout ou partie des tâches liées à l'entretien et à la reproduction d'un troupeau d'équidés (chevaux, poneys, ânes...) destiné en priorité à fournir des bêtes de selle, de somme ou de trait.

Il assure principalement les soins de nourriture et d'entretien, ainsi que les exercices d'entraînement des animaux. Participe à l'entretien général du centre.



RESPONSABLE D'ELEVAGE EQUIN

Le responsable d'élevage équin assure l'élevage de chevaux de trait, de selle, de course, d'ânes et/ou de poneys au regard de la stratégie de vente choisie (viande, loisir, travail, compétition, course) dans un objectif de valorisation technique et commerciale.

Il définit les objectifs de production et organise l'élevage en conséquence.

Il sélectionne les équidés selon les critères de performance recherchée (viande, qualité de déplacement, aptitudes sportives...), en gérant l'alimentation du cheptel (calcul des rations alimentaires, approvisionnement des stocks...). Il assure la reproduction et le poulinage (détection des chaleurs, suivi des saillies, gestation, mise bas...).

Il effectue les soins courants aux animaux (pansage, traitements antiparasitaires...) et réalise l'éducation des équidés (approche, mise du licol, tenue à la longe, mise de la selle...).

Il effectue le nettoyage des box et gère le système fourrager (pâturages et/ou production de fourrages). De plus il peut produire les céréales nécessaires à l'alimentation du cheptel



MONITEUR

Il doit être titulaire d'un B.E.E.S.1 (diplôme d'état, niveau IV) ou d'un B.P.J.E.P.S. (diplôme d'état, niveau IV). Il peut alors être salarié dans un centre équestre, être gérant de sa propre entreprise ou travailler en indépendant, sans être rattaché à une structure.

Dans les gros centres équestres, le public qui lui sera proposé sera dépendant de son expérience et de son sexe (l'équitation sur poney est en très grande majorité proposée uniquement aux enseignantes et vice-versa). Dans les petites structures, le moniteur a un emploi beaucoup plus polyvalent que ce soit au niveau des reprises, qu'en ce qui concerne les tâches annexes : gestion, entretien des boxes, etc.

La difficulté essentielle est de parvenir à garder du recul pour ne pas se faire enfermer dans une routine astreignante. Il est souvent difficile de se trouver des créneaux pour continuer à se perfectionner. D'autre part, les horaires sont très larges, sans reconnaissance des heures supplémentaires, les responsabilités souvent importantes malgré le statut d'agent de maîtrise et la rémunération est assez faible, et surtout peu évolutive.



INSTRUCTEUR

Il est détenteur du B.E.E.S. 2° (diplôme d'état, niveau II) et a des fonctions plus larges : formations des moniteurs, gestion du centre, etc...

L'obtention de ce diplôme se fait sous la tutelle de l'Ecole Nationale d'Equitation avec des formules différents suivant le niveau et les impératifs professionnels des élèves-instructeurs. Le niveau requis est beaucoup plus important que pour le monitorat, ce qui est souvent un frein. D'autre part, l'obligation de passer plusieurs mois à l'E.N.E. est également une difficulté pour de nombreuses personnes. Cependant de nouvelles solutions en alternance laissent plus de possibilités.

Dans ces nouvelles fonctions, l'instructeur peut perdre le contact avec les "cavaliers de base" en ne s'occupant que des élèves-moniteurs et des cavaliers-compétiteurs. Cela peut être dommageable au club tout entier, car son management et ses choix d'évolution sont assurés généralement pas l'instructeur.